

Département du Lot	Séance du 04 juin 2026 à 20h30
Commune de Glanes	Le quatre juin deux mille vingt-six, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Geoffrey CROS.
Nombre de membres en exercice : 11	Étaient présents : Geoffrey CROS, Jacques FERRAND, Muriel LAPAUZE, Eric AUDUBERT, Nicole SIRIEYS, Serge BEGE, Abdelghafour EL MOUKAFIH, Mirentxu LAXAGUE, Bastien FREGEAT, Inès ALVES
Présents : 10	Étaient Représentés : Coralie BESSON représentée par Geoffrey CROS
Votants : 11	Étaient Excusés :
	Étaient Absents :
	A été élu secrétaire de séance : Muriel LAPAUZE
	Quorum : Le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Date de la convocation : 29 mai 2026

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Désignation des membres dans les commissions de CAUVALDOR
- Candidature auprès de CAUVALDOR pour le renouvellement des bacs à ordures
- Projet d'amélioration de l'espace "parking" devant l'ancienne école
- Validation du projet de rénovation de l'église - sacristie et vitraux
- Renouvellement à venir du Conseil Municipal Jeunes
- Recherche de volontaire(s) pour contacter l'association des Croqueurs de Pommes pour le projet de verger communal
- Présentation de l'Appel à manifestation d'intérêt du Département pour les logements communaux
- Réalisation de la reprise du chemin des "Caumons"
- Représentant de Lot ingénierie (anciennement SDAIL)
- Demande de subvention pour le projet de l'église
- Questions diverses

La séance est ouverte à 20h30

1. Nomination du secrétaire de séance (N°DE 056 2026)

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise en son article L. 2121-15 qu'au « début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire ». Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à cette nomination par un vote à main levée. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder par un vote à main levée et nomme Muriel LAPAUZE, secrétaire de séance.

2. Approbation du procès verbal de la dernière séance (N°DE 057 2026)

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 07 mai 2026 a été établi par Eric AUDUBERT. Il a été transmis, pour approbation des membres présents à la séance, à tous les conseillers. Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 07 mai 2026.

3. Commissions de CAUVALDOR

Suite au renouvellement des élus à CAUVALDOR, les commissions de cet organisme doivent être refondées. Ce mandat elles seront au nombres de sept. La commune aura droit à participer à deux commissions, alors qu'elle avait cinq titulaires et cinq suppléant à la mandature précédente. Monsieur le Maire décide de ne pas postuler à cause d'un manque de temps et parce qu'il est membre de droit de la commission culture et patrimoine. Il est précisé que si un référent ne peut pas aller à une réunion, il peut se faire remplacer par un autre membre du conseil municipal. En sachant cela, les conseillers municipaux décident de candidater pour les commissions suivantes, par ordre de préférence :

- Voirie, cœur de village, usage du bâti (réfèrent : Eric AUDUBERT),
- Sport, jeunesse, petite enfance (réfèrent : Abdelghafour EL MOUKAFIH)
- Santé, solidarité (référente : Inès ALVES)
- Culture et patrimoine (référente : Muriel LAPAUZE)
- Développement économique (réfèrent : Serge BEGE)

4. Renouvellement des bacs à ordures (N°DE 058 2026)

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'une réunion a eu lieu à la mairie et le SYDED concernant la zone des poubelles située au cimetière afin de la rénover. Il est proposé de remplacer les conteneurs présent par des bacs hors sol ou des colonnes enterrées. Cette deuxième solution serait plus onéreuse pour la commune car il faudrait faire des travaux de terrassement, ce qui reviendrait à environ 25 000 €. Il est nécessaire de candidater maintenant afin d'être éligible à ce changement en 2027. Les conseillers municipaux préfèrent postuler pour des colonnes enterrées. Monsieur Eric AUDUBERT est chargé de se mettre en relation avec le SYDED.

5. Amélioration du parking devant l'ancienne école (N°DE 059 2026)

Au vu des travaux de voirie qui vont prochainement avoir lieu sur la rue des écoles et le chemin de la perdue, et la création du parking de la mairie, Monsieur le Maire propose de restaurer le petit parking se situant devant l'ancienne école car il est en mauvais état et que après les travaux de voirie il ne sera pas possible de toucher à cet endroit avant quelques années. Un devis a été reçu à cet effet à la mairie. Il a été élaboré par l'entreprise STAP et est de 5 716,60 € HT. Les conseillers valident cette proposition. L'enrobé sera posé courant septembre.

6. Rénovation de l'église (N°DE 060 2026)

Lors de la tempête du 25 juin 2025, certaines toitures ont été grêlées, dont celle de l'église de la commune. De plus des vitraux et des menuiseries nécessitent des réparations. Plusieurs devis ont été reçus pour ces travaux. Tout d'abord l'entreprise BEX propose un devis pour la couverture s'élevant à 9 980 € HT, et pour les menuiseries à 6 238 € HT. Une vitraïste est venue pour vérifier les vitraux et propose diverses réparations pour un montant de 4 654 € HT. Les conseillers municipaux, après délibération, acceptent ce projet. Des subvention peuvent être demandées pour financer ce projet : de la région (2 087,30 €), du département (5 218,25 € par le FAST) et de CAUVALDOR (6 000,00 € par le fonds de soutien du patrimoine). Il resterait 7 567,53 € à financer par nos fonds propres. Le conseil municipal valide le plan de financement proposé et charge Monsieur le Maire de faire toutes les demandes de subventions.

7. Conseil municipal jeune

Le conseil municipal a été créé il y a trois ans. Avec l'équipe actuelle une sortie à Paris a été organisée. Elle a été très appréciée des jeunes et de leur accompagnateurs. Une proposition de renouvellement de ce conseil tout les trois ans est soumise au conseil municipal. Elle est acceptée.

8. Projet de verger communal

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de nommer une personne responsable de ce projet pour le faire avancer. Monsieur Bastien FREGEAT se propose. Il sera secondé par Jacques FERRAND et Muriel LAPAUZE.

9. Appel à manifestation d'intérêt dans le cadre de logement communaux

Monsieur le Maire, vu l'appel à manifestation d'intérêt, lancé par le Département du Lot, propose de candidater à ce projet pour améliorer les logements communaux. Il précise que la commune a jusqu'au 15 juillet pour le faire. L'ensemble du conseil municipal est favorable à cette proposition et charge le Maire de postuler à cet appel.

10. Reprise du chemin des « Caumont »

Ce chemin est envahi de ronces et d'ornière profonde, il faudrait aussi refaire des coupes d'eau. Il est proposé au conseil municipal de le rénover. Au vu des chemins communaux en mauvais état, un tour est proposé pour constater l'étendue des travaux à faire. Ce point est ajournée jusqu'à une prochaine séance.

11. Questions diverses

- Vitesse importante sur la route allant à la déchetterie.
- Panneau d'entrée de ville : un groupe doit être créé pour voir les emplacements où mettre les panneaux d'entrée de la commune.
- DETR pour la rénovation de la mairie : le dossier a été déposé en début d'année. Nous avons reçu une demande de pièce complémentaire car les travaux touchent à un établissement recevant du public (ERP). L'accessibilité de ce lieu est donc à revoir. Un devis pour un maître d'œuvre a donc été signé (environ 3 000 €). Ce projet ne se fera pas cette année.
- Urbanisme : les conseillers ont regardé le plan du PLUiH pour voir si des modifications pourraient être demandées.
- Un point a été fait sur la plantation du mai

La séance est levée à 22h30

Président de séance
Geoffrey CROS

Secrétaire de séance
Muriel LAPAUZE